

Le développement du covoiturage quotidien

Novembre 2017

Rédacteur : Anne CAMBON Direction des transports

Le projet de covoiturage régional - historique

La Région est engagée depuis **2011** dans un partenariat sur le covoiturage avec les 8 départements rhônalpins et 5 agglomérations (Valence-Romans Déplacements, CAPI, ViennAgglo, Saint-Etienne Métropole, Grand Lyon).

L'idée originelle était de mutualiser les sites de covoiturage et les dépenses pour être plus efficient. Les sites de covoiturage s'étaient en effet multipliés pour offrir aux plans de mobilité des entreprises des outils pour faciliter le trajet domicile-travail des salariés.

Par une convention signée en 2015, ce projet a pris la forme :

- D'un site web unifié (www.covoitoura.eu) développé et hébergé par la Région, opérationnel depuis mars 2016
- D'un engagement des partenaires à promouvoir le covoiturage dans leurs territoires respectifs en proposant notamment des animations auprès des entreprises.

La création, l'hébergement et le développement du site ont été confiés à un prestataire dans le cadre d'un marché d'une durée de 4 ans qui s'achèvera en 2019.



Pourquoi un énième site de covoiturage ?

Ce site s'adresse principalement aux covoitureurs du quotidien et principalement aux déplacements domicile-travail pour lesquels le covoiturage est aujourd'hui une véritable solution.

De multiples opérateurs privés proposent leurs services pour y contribuer mais si le modèle économique sur la longue distance existe, il n'a pas encore été trouvé pour le covoiturage courte distance du quotidien.

La force du site covoitoura, porté par une autorité organisatrice de transport et des partenaires locaux est de proposer une solution efficace sans faire porter aux usagers des frais de mise en relation. L'outil est ainsi mis gratuitement à la disposition des entreprises qui peuvent également créer des communautés regroupant leurs salariés.

Combien d'inscrits sur covoitoura ?

Le site est interopérable avec 2 sites dédiés aux covoitureurs du quotidien

- www.covoiturageauvergne.net pour les 4 départements auvergnats
- www.covoiturage-grandlyon.com pour la métropole de Lyon

Au total, ce sont 105 000 covoitureurs inscrits qui peuvent se mettre en contact facilement

Depuis son ouverture et jusqu'à novembre 2017 le site a permis 160 000 mises en relations

Les développements à venir

Le site covoitoura propose depuis fin septembre 2017 le parrainage ainsi qu'un programme de fidélité permettant de gagner des bons cadeaux.

En janvier 2018, plusieurs nouveautés sont prévues :

- **Un nouveau nom** plus fédérateur pour le site ;
- **Une application mobile** permettant d'accéder aux fonctionnalités du site mais surtout permettant le **covoiturage dynamique**. Ainsi chaque passager ou conducteur pourra voir en temps réel les covoitureurs possibles sur son trajet et se mettre en contact avec eux ;
- La possibilité de **certifier son trajet** en covoiturage, utile pour les salariés dont l'entreprise verserait une indemnité covoiturage (sur le modèle du remboursement pour partie des abonnements de transport en commun) ;
- **Le paiement en ligne** (cette fonctionnalité n'était pas une priorité au lancement du site car au quotidien, les covoitureurs choisissent souvent d'alterner l'usage de leur véhicule). Désormais cette fonctionnalité est souhaitée par les utilisateurs.



Les perspectives

A court terme

La promotion du site de covoiturage régional auprès de l'ensemble des entreprises et notamment de celles ayant engagé un plan de mobilité.

A moyen terme

L'intégration des solutions de covoiturage au calculateur multimodal régional OÙRA ! pour proposer aux usagers des solutions adaptées et performantes pour leurs trajets.

L'intégration du covoiturage solidaire